

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON FAVORISANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du journal, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Empruntons-nous du sel, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Ouverture de la 3e Session du 5e Parlement de la province de Québec; discours de Son Honneur le lieutenant-gouverneur T. Robitaille.—La colonisation et l'agriculture dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs (Suite du travail de M. L. Z. Jones).

Causerie Agricole : Des engrais pour abonner et fertiliser la terre (Suite).

Sujets divers : Causes de stérilité d'un terrain.—Sarclage des plantes dans les jardins et les champs.

Choses et autres : Le clergé et la colonisation; le véritable patriotisme.

Recettes : Proscriptions pharmaceutiques pour les chèvres : Caustique ou qui rouge.—Purgatif doux.—Poudre fébrifuge. Poudre cordiale.—Brevage pour la colique, les cours de ventre et la difficulté d'uriner.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écriv. N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écriv. arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Ouverture de la Session législative, étant la 3e Session du 5e Parlement de la Province de Québec.— Jeudi dernier avait lieu, dans les nouvelles bâtisses du Parlement Provincial à Québec, l'ouverture de la Session législative pour 1884. Les membres de l'Assemblée législative ayant à nommer un président, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Robitaille ne prononça que le lendemain le discours d'ouverture que nous publions plus bas.

Quant à ce qui se rapporte à l'agriculture, dans ce discours, nous apprenons que le Gouvernement propose de faire des changements à la loi relative à l'agriculture. C'est une question de première importance qui devra être minutieusement discutée par nos députés ruraux. Nous mettrons nos lecteurs au courant de la discussion qui se fera à ce sujet.

Hon. M. M. du Conseil Législatif,

M. M. de l'Assemblée Législative,

Je suis heureux de vous voir réunis au siège du gouvernement. Je vous remercie de la promptitude avec laquelle vous avez répondu à mon appel, et je vous souhaite cordialement la bienvenue.

Je vous ai convoqués pour l'exécution des affaires de la Province plus tard que d'ordinaire. Ce fait est dû principalement à l'incendie du Palais Législatif et à la nécessité de préparer des chambres temporaires convenables pour vos délibérations.

La population de cette Province a été heureuse d'accueillir l'honneur d'Etat distingué que Sa Majesté a choisi pour occuper l'éminente position de Gouverneur-Général du Canada; en remplacement du Marquis de Lorne, qui a laissé dans ce pays, et particulièrement dans cette province, ainsi que au Royaume-Éuni, la princesse Louise, d'innéguables souvenirs d'affection et d'estime.

Mon gouvernement, prenant en considération les sacrifices énormes que le peuple de cette Province s'est imposés pour la construction de nos chemins de fer, et l'augmentation constante des diverses charges du service public, a cru qu'il était de son devoir de présenter au gouvernement fédéral certaines réclamations exposées dans un mémoire qui vous sera communiqué. Je suis heureux de vous annoncer que les négociations conclues à ce sujet entre les gouvernements ont fait de rapides progrès satisfaisants, et je compte pouvoir vous en faire connaître le résultat de bonne heure pendant cette Session.